

## La Lettre de l'ASTEE Numéro 23

### 1- Informations générales :

**L'ASTEE et l'IWA**, International Water Association, organisent pour la première fois en France **du 26 Septembre au 1er Octobre 2004, à Avignon (84)**, une série de conférences internationales sur les systèmes plantés et le lagunage pour traitement des eaux usées.

- 9ème Conférence Internationale du Groupe de l'IWA spécialisé sur "Les filtres plantes pour le traitement des eaux usées"

- 6ème Conférence internationale du groupe de l'IWA spécialisé sur "le Lagunage"

Les techniques extensives de «marais construits» (ou « filtres plantés de roseaux ») et de «lagunage naturel» sont largement utilisées dans le monde pour traiter les eaux usées. Elles offrent, toutes les deux, les avantages d'une exploitation simple et relativement peu onéreuse tout en ayant des performances de traitement intéressantes. L'association des deux techniques a également un grand intérêt. Informations complémentaires :

<http://iwa-ws.lyon.cemagref.fr>

**La commission "Cadre de vie" de l'ASTEE** organise le jeudi 14 octobre 2004 à Paris un colloque qui a pour titre "**L'éducation à l'environnement**".

**Le compte rendu de l'Assemblée générale du 24/05/04** est disponible sur :  
[astee/assemblees\\_generales/compte\\_rendu.asp](http://astee/assemblees_generales/compte_rendu.asp)

**Le compte rendu du prix de la recherche 2004** est disponible sur :  
[http://www.astee.org/communication/prix\\_recherche/accueil.asp](http://www.astee.org/communication/prix_recherche/accueil.asp)

---

### 2- Aujourd'hui nous donnons la parole à Monique Chotard, directeur du Centre d'information sur l'eau.

**La rédaction** : Monique Chotard, vous êtes le directeur du Centre d'information sur l'eau. Quelle est la vocation du C.I.EAU ?

**Monique Chotard** : Le C.I.EAU créé en 1995 par les entreprises de services d'eau et d'assainissement a pour vocation de répondre à un besoin d'information des consommateurs. Auparavant, les usagers du service de l'eau se posaient moins de questions, aujourd'hui où l'eau est jugée comme un produit de consommation ils ont des exigences de client. Le Centre organise son activité autour de trois branches, la réponse aux consommateurs, la communication vers le grand public et les médias, l'information vers les milieux spécialisés plus particulièrement les enseignants des collèges et les milieux médicaux. Nos études, en particulier le baromètre annuel, permettent de disposer d'un suivi des enjeux de l'eau tels que les citoyens les perçoivent.

**La rédaction** : Quel enjeu principal apparaît dans les résultats de votre enquête annuelle ?

**Monique Chotard** : La qualité de l'eau vient très loin en tête des préoccupations. Si 71 % des personnes interrogées considère que l'eau est de bonne qualité, 29 % ont des reproches à formuler. Ces reproches concernent des notions de confort d'utilisation, le calcaire en premier lieu ainsi que le goût et le chlore. Les craintes concernant la potabilité de l'eau et ses effets sur la santé sont plus faibles. Néanmoins, le grand reproche c'est le manque d'information sur la qualité.

**La rédaction** : Que pouvez-vous conclure et faire suite à ces résultats ?

**Monique Chotard** : Il faut trouver les moyens d'améliorer l'accès à l'information sur la qualité, la rendre lisible et la rapprocher du consommateur. Il faut expliquer à quoi correspondent les paramètres et en quoi ces limites sont très sévères. Nous avons plusieurs pistes dans ce domaine comme l'amélioration du contenu des fiches sur la qualité de l'eau jointes aux factures afin d'être une force de proposition pour notre secteur professionnel, comme la pédagogie au travers de nos documents sur la qualité ou ceux diffusés dans les salles d'attentes des médecins. Nous avons également réalisé, à l'attention des maires, des panneaux attractifs pour afficher les résultats des analyses assortis d'explications sur les paramètres. Nous voulons aider à comprendre le risque réel pour lutter contre le risque supposé.

**La rédaction** : Vous avez prononcé le mot important, le consommateurs veut connaître les risques, mais il ne fait plus confiance aux scientifiques.

**Monique Chotard** : Non, je pense qu'ils font encore confiance aux scientifiques et surtout aux médecins. Nous avons d'ailleurs créé une antenne pour eux, MEDIC'EAU, afin que l'eau fasse partie du savoir des responsables de santé que les gens viennent interroger. Par ailleurs, nous réalisons des documents sur l'eau et la santé afin qu'ils puissent juger par eux-même de toutes les précautions qui entourent l'eau de boisson. Mais pour être crédible, une exigence majeure s'impose : traduire sans déformation les données scientifiques.

**La rédaction** : Après la qualité de l'eau, quel est l'autre enjeu majeur ?

**Monique Chotard** : La dépollution des eaux usées pour préserver les ressources en eau des générations futures. Or les élus rencontrent des difficultés pour satisfaire l'obligation dans les communes de plus de 2000 habitants de disposer au 31 décembre 2005 d'un système complet d'assainissement comprenant l'épuration des eaux usées. Là encore, il faut aider à informer et expliquer. L'eau distribuée aura encore longtemps besoin de pédagogie.

**La rédaction** : Merci Monique Chotard. Nous invitons nos lecteurs à aller sur votre site <http://www.cieau.com/accueil.htm> où ils trouveront les réponses à leurs questions.

---

### **3- Les travaux des groupes :**

**La rédaction** : Emmanuel Adler, vous animez un groupe de travail de l'ASTEE qui s'intéresse au traitement biologique des déchets. Quels sont les enjeux selon vous de cette filière de traitement ?

**E. Adler** : les enjeux de la filière compostage qui privilégie le retour au sol des déchets putrescibles (ordures ménagères, boues d'épuration, déjections animales, résidus industriels) et favorise le compostage individuel, à la ferme ou industriel sont nombreux et de plus en plus complexes. C'est précisément tout l'intérêt des travaux de notre groupe qui est opérationnel depuis plus de 2 ans. En effet, si le souci de dire le droit pour gérer les « immondices » relève des devoirs de l'Etat, garant de l'intérêt de la nation et des générations futures, la multiplication des textes réglementaires associée à une technicité de plus en plus pointue (depuis les notions d'innocuité en passant par les autorisations nécessaires pour réaliser les installations industrielles de traitement) contribuent à rendre paradoxalement plus confus l'avenir du recyclage organique. Dans ces conditions, le mouvement fédérateur initié par l'Astee répond aux besoins des membres de l'association qui s'impliquent en nombre (plus de 50 membres actifs). Enfin et pour gagner en efficacité et structurer les énergies, notre groupe gestion biologique des déchets de l'Astee, soutenu par le président Pierre Roussel, travaille à la création pour 2005 d'un Conseil Français du Compost.

**La rédaction** : J'ai cru comprendre que votre groupe se préoccupe de la place de la méthanisation dans le processus de traitement. Pourquoi ce choix particulier ?

**E. Adler** : La méthanisation n'est pas une filière de traitement, mais une étape dans un processus complexe qui dépend de nombreux paramètres : à l'amont, le type d'apport (volontaire, porte à porte...), de collecte, de tri (etc...), de transport, et à l'aval (de façon simplifiée), de la gestion de l'énergie et de la préparation du produit dans une logique de restitution au sol du compost élaboré à partir du digestat. Pour décider au mieux du traitement de ces déchets, il faut raison garder et connaître les limites respectives de la méthanisation, comme le compostage ou l'incinération et la décharge. Ainsi, la méthanisation, en général économe en emprise au sol, réduit la masse et le volume sec de déchets fermentescibles de l'ordre de 40% par biodécomposition de sa fraction organique en l'absence d'oxygène (phénomène identique à celui réalisé dans nos tubes digestifs hermétiques à l'air). En outre, par la production du biogaz, mélange riche en méthane, le système permet une opération de valorisation énergétique sous certaines conditions. Dans la pratique, les projets rencontrent des difficultés de mise en œuvre car, si la méthanisation bénéficie d'une image positive face à l'incinération et à la décharge, le mode de collecte des déchets ménagers (biodéchets ou poubelles grises ?), la gestion des refus (évacués en incinération ou en décharge) et surtout le devenir du compost sont des enjeux clefs qui manquent cruellement de lieux d'information, d'échange et de concertation. C'est pourquoi nous abordons ces questions avec les membres du groupe, représentatifs des acteurs concernés.

**La rédaction** : Quels sont les freins actuels à la mise en place d'unité de méthanisation ?

**E. Adler** : Les difficultés sont des caractéristiques de la plupart des marchés techniques de traitement des immondices (incinération, décharge, station d'épuration...) : la lenteur des décisions associée à un cadre réglementaire de mise en œuvre des usines très lourd (au moins 7 ans de délai), et la méconnaissance des enjeux techniques, financiers et humains des décideurs. J'ai présenté une communication sur ce sujet au dernier congrès de l'Astee à Aix les bains en mai 2004.

**La rédaction** : Quel rôle doit jouer la méthanisation dans une démarche de développement durable ?

**E. Adler** : Seules des décisions produites par une véritable implication des parties concernées peuvent permettre d'atteindre l'emblématique "développement durable". Dans ces conditions et parce que nous sommes des techniciens, l'ambition de notre groupe est d'améliorer les modes de décisions en informant largement sur les avantages et les inconvénients de la méthanisation, qui doit logiquement être indissociable du compostage. En ce qui concerne la mise en décharge voire l'incinération de digestat ou de compost, nous savons que la qualité nécessaire pour éviter ces filières d'élimination peut s'obtenir par des pratiques de collecte améliorée, synonyme de participation citoyenne. C'est d'ailleurs le cas de l'usine de compostage sur ordures grises de Launay Lantic, dans les Côtes d'Armor, qui produit un compost valorisé en maraîchage, c'est-à-dire, sans collecte sélective de la fraction fermentescible mais avec une collecte active des indésirables (verres, plastiques, piles...).

Pour terminer cet entretien estival mais studieux, une manifestation ouverte à tous sur le déchet organique est organisée le 17 septembre prochain <http://www.astee.org/agenda/calendrier/accueil.asp> par le groupe gestion biologique des déchets, le bulletin d'inscription [http://www.astee.org/agenda/fichiers/69\\_2.pdf](http://www.astee.org/agenda/fichiers/69_2.pdf) est accessible en ligne sur le site de l'Astee.

**La rédaction** : Merci Emmanuel Adler de vos explications sur le compostage et la méthanisation.

---

#### 4- La vie des sections régionales :

##### Section régionale Ile de France :

La section régionale IDF organise avec le groupe « gestion biologique des déchets » de l'ASTEE une journée technique le 17 septembre 2004 :

<http://www.astee.org/agenda/calendrier/accueil.asp>  
[http://www.astee.org/agenda/fichiers/69\\_2.pdf](http://www.astee.org/agenda/fichiers/69_2.pdf)

La section régionale IDF organise le 5 octobre 2004 une visite des installations de collecte et de traitement de eaux pluviales de l'Aéroport d'Orly :

Programme et fiche d'inscription prochainement sur le site

##### Section Régionale Limousin-Auvergne-Centre

La section régionale Limousin-Auvergne-Centre organise le **14 Octobre 2004 à CEYRAT (63)** un colloque sur le thème : **Les économies d'eau potable : Quels enjeux ? Quelles Solutions ?**

Programme et bulletin d'inscription

[http://www.astee.org/agenda/fichiers/72\\_1.pdf](http://www.astee.org/agenda/fichiers/72_1.pdf)  
[http://www.astee.org/agenda/fichiers/72\\_2.pdf](http://www.astee.org/agenda/fichiers/72_2.pdf)

---

#### 5- Nos partenaires communiquent :

**Le CIB (Conseil International pour la Recherche et l'Innovation dans les Bâtiments)** organise les 16 et 17 septembre 2004, au siège du CSTB à Paris, le 30ème Symposium International de son groupe de travail W062, consacré aux distributions et évacuations d'eau dans les bâtiments.

Annonce <partenaires/echanges/agenda/international/accueil.asp>

Inscriptions <http://wsc41.amenworld.com/tooti/>

Appel à communications [cibw62@cstb.fr](mailto:cibw62@cstb.fr)

\*\*\*\*\*

**Le colloque européen ORGAGEC 04** sur les "Impacts sanitaires et environnementaux des matériaux organiques utilisés dans la construction" se tiendra à Nantes les mardi 12 et mercredi 13 octobre 2004. Programme provisoire et thèmes des ateliers

[http://www.cnam-paysdelaloire.fr/orgagec04/index\\_accueil.htm](http://www.cnam-paysdelaloire.fr/orgagec04/index_accueil.htm)

Vous pouvez aussi télécharger la plaquette de présentation du colloque et les formulaires pour vos résumés ou vous inscrire. Date limite de réception des résumés : 31 juillet 2004.

\*\*\*\*\*

**Salon PROMA, salon professionnel de l'environnement**, du 9 au 12 novembre 2004, dans le nouveau parc des expositions de Bilbao.

Pour exposer, recevoir des informations, contactez Expomedia au 05 59 31 11 66 ou par fax 05 59 31 03 98 ou par e-mail : [info@expomedia.fr](mailto:info@expomedia.fr).

\*\*\*\*\*

**Colloque international Terre et Eau**, du 21 au 23 novembre 2004 à Annaba, Algérie. Annonce et appel à communications :

[partenaires/echanges/agenda/international/fichiers/30\\_1.pdf](partenaires/echanges/agenda/international/fichiers/30_1.pdf)

---

#### La lettre de l'ASTEE

##### A.S.T.E.E.

83 avenue Foch

75761 PARIS

Cedex 16

Tél : 01 53 70 13 53

Fax : 01 53 70 13 40

e-mail : [astee@astee.org](mailto:astee@astee.org)

